

**CORPORATION MUNICIPALE D'ANGLIERS****14, Baie Miller, C.P.9****Angliers (Québec) J0Z 1A0****Le 15 novembre 2001****Mme Poliquin,**

**Nous vous soumettons par la présente cette lettre appuyant le projet de réfection du barrage en enrochement et des digues de l'aménagement des Rapides-des-Quinze.**


**Au cours de ce projet, l'embauche de travailleurs d'ici et d'ailleurs, permettra aux commerces de notre municipalité de bénéficier de nombreuses retombées économiques.**

**Considérant qu'Hydro-Québec s'engage à effectuer les réparations s'il y a bris et à trouver des solutions ou alternatives s'il y a des problèmes, cette situation est favorable pour la Municipalité d'Angliers. Notamment, pour la prise d'eau potable du village, Hydro-Québec a proposé à la municipalité d'Angliers de déplacer cette prise d'eau à un endroit où les travaux de réfection ne pourront l'endommager ce qui constitue pour la municipalité un avantage certain.**

**Une fois le projet terminé, il y aura des impacts très positifs sur le tourisme et les loisirs. Un organisme qui a pour nom « RÉCRÉ-EAU DES QUINZE » s'est formé par quatre agents de développement des municipalités suivantes : St-Eugène de Guigues, Notre-Dame-du-Nord, Guérin et Angliers ainsi qu'un représentant de chaque municipalité touchée par le projet. Cet organisme a pour mission de mettre en valeur le secteur des Quinze et de voir au développement récréotouristique en conservant le patrimoine et en tenant à cœur la protection de l'environnement.**

Pour terminer, le projet de réfection du barrage en enrochement et des digues de l'aménagement des Rapides-des-Quinze aura des impacts importants pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est pour cette raison que la Municipalité d'Angliers appuie fortement ce projet qui sera propice au développement local et régional.

Nous vous prions d'agréer, Mme Poliquin, nos salutations distinguées.

  
Paul Coulombe, maire,